

*UNION DES SYNDICATS DES PME
DU CAOUTCHOUC ET DE LA PLASTURGIE
37/39, RUE DE POMMARD
75012 PARIS*

*RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017*

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association UCAPLAST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil dont il vous sera donné lecture à l'occasion de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés le par le Bureau

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

..../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

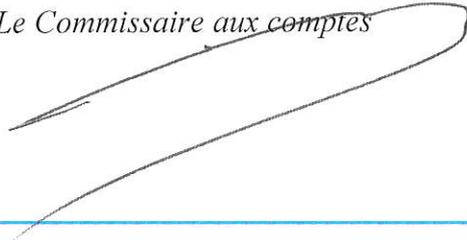
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 avril 2018

Le Commissaire aux comptes



UCAPLAST ASSOCIATION

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 02/03/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 650,00	6 395,83	254,17	0,05	1 754,17	0,38
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	256 269,95	133 210,56	123 059,39	26,08	123 059,39	26,73
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	62 523,91	35 353,32	27 170,59	5,76	31 829,60	6,91
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	743,98		743,98	0,16	743,98	0,16
TOTAL (I)	326 187,84	174 959,71	151 228,13	32,04	157 387,14	34,19
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					1 348,80	0,29
Clients et comptes rattachés	1 844,00		1 844,00	0,39	1 844,00	0,40
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 112,50		3 112,50	0,66	178,45	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	10 472,00		10 472,00	2,22		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	76 600,00		76 600,00	16,23	76 600,00	16,64
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	220 349,14		220 349,14	46,89	216 160,55	46,96
Charges constatées d'avance	8 327,34		8 327,34	1,76	6 824,26	1,45
TOTAL (II)	320 704,98		320 704,98	67,96	302 956,06	65,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	646 892,82	174 959,71	471 933,11	100,00	460 343,20	100,00

UCAPLAST ASSOCIATION	BILAN PASSIF	
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Présenté en Euros	Edité le 02/03/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	403 185,20	85,43	346 712,93	75,32
Résultat de l'exercice	38 519,78	8,16	56 472,27	12,27
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	441 704,98	93,59	403 185,20	87,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	133,00	0,03	133,00	0,03
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 235,04	2,38	12 254,58	2,68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 506,11	0,95	4 919,00	1,07
. Organismes sociaux	13 678,53	2,90	11 695,07	2,54
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	437,00	0,09	401,00	0,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	238,45	0,05	27 755,35	6,03
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	30 228,13	6,41	57 158,00	12,42
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	471 933,11	100,00	460 343,20	100,00

UCAPLAST ASSOCIATION

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 02/03/2018

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation sur 12 mois (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	66 204,82		66 204,82	97,25	97 446,15	98,39	-31 242	-32,05
Production vendue services	1 870,55		1 870,55	2,75	1 596,00	1,81	274	17,17
Chiffres d'Affaires Nets	68 075,37		68 075,37	100,00	99 042,15	100,00	-30 967	-31,28

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			4 668,55	6,86			4 668	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					7 039,79	7,11	-7 039	-100,00
Autres produits			182 181,09	267,62	184 409,53	186,19	-2 228	-1,20
Total des produits d'exploitation (I)			254 925,01	374,48	290 491,47	293,30	-35 566	-12,23
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			148,32	0,22	513,92	0,52	-365	-71,14
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			103 334,37	151,79	115 243,13	116,36	-11 909	-10,32
Impôts, taxes et versements assimilés			2 173,26	3,19	3 542,74	3,58	-1 369	-38,64
Salaires et traitements			80 080,40	117,63	76 067,45	76,80	4 013	5,28
Charges sociales			32 683,00	48,01	31 397,10	31,70	1 286	4,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 709,65	11,32	8 121,87	8,20	-412	-5,06
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			185,00	0,27			185	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			226 314,00	332,45	234 886,21	237,16	-8 572	-3,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			28 611,01	42,03	55 605,26	56,14	-26 994	-48,54
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			825,57	1,21	867,01	0,88	-42	-4,83
Total des produits financiers (V)			825,57	1,21	867,01	0,88	-42	-4,83
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			825,57	1,21	867,01	0,88	-42	-4,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			29 436,58	43,24	56 472,27	57,02	-27 036	-47,87

UCAPLAST ASSOCIATION

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 02/03/2018

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 083,20	13,34			9 083	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 083,20	13,34			9 083	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 083,20	13,34			9 083	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	264 833,78	389,03	291 358,48	294,16	-26 525	-9,09
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	226 314,00	332,45	234 886,21	237,16	-8 572	-3,64
RÉSULTAT NET	38 519,78	56,58	56 472,27	57,02	-17 953	-31,78
			<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	1 610,40	2,37	1 610,40	1,63		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						